

Le 9 janvier 2023

Vous trouverez ci-joint le document Consultation sur le budget de 2023-2024 de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. Il est accessible en ligne à *Consultation sur le budget de 2023-2024*. Il vise à informer les intéressés de leur rôle dans le processus budgétaire. Mis à part l'ajustement des dates du calendrier; le document est pareil à ceux des années antérieures.

La Loi sur l'instruction publique exige que la commission scolaire tienne une consultation sur les objectifs, les principes et les critères ainsi que la répartition des ressources financières. Nous vous invitons à remplir l'annexe C de la Consultation sur le budget de 2023-2024 et à transmettre vos suggestions.

La commission scolaire reçoit trois principales enveloppes de financement, à savoir des fonds de fonctionnement, d'immobilisations et de transport. L'utilisation de ces fonds est régie par de strictes exigences, par exemple, la commission scolaire ne peut pas engager d'autres enseignants avec des fonds pour l'immobilisation ou le transport. Les fonds d'immobilisation servent à l'amélioration des immobilisations (p. ex. remplacement des toits et des fenêtres) alors que les fonds réservés au transport ne peuvent être utilisés que pour transporter les élèves du secteur des jeunes.

Nous vous encourageons à lire les questions et réponses sur le budget des années précédentes Questions et réponses sur le budget de la CSLBP de 2021-2022 et Questions et réponses sur le budget de la CSLBP de 2020-2021 pour mieux comprendre les règles de financement du ministère de l'Éducation et la façon dont la commission scolaire répartit les ressources. Le ministère de l'Éducation a modifié la répartition des dépenses au cours des dernières années en redirigeant les subventions aux écoles et aux centres.

La date limite de remise de l'annexe C est le 31 mars 2023. Vous pouvez remplir et transmettre le formulaire en ligne ou par courriel à consultations@lbpsb.qc.ca ou par télécopieur au 514.422.3010 ou encore par courrier interne au 1925, avenue Brookdale, Dorval, Qc, H9P 2Y7.

Les réponses aideront au Conseil des commissaires dans le processus de prise de décision sur l'attribution des ressources pour l'année scolaire 2023-2024. Nous publierons les réponses des partenaires consultatifs reçues avant le délai dans le site Web de la commission scolaire sous l'icône Consultations d'ici le 30 avril 2023.

Merci de votre aide dans ce processus. Vos commentaires nous sont précieux et nous aident à investir nos ressources.